



Municipalité  
1513 Hermenches

Hermenches, le 17 septembre 2018

---

## **Préavis de la Municipalité d'Hermenches, n° 07 / 2018**

### **Crédit d'investissement « Remise en état de la couverture bitumineuse des chemins de la Verne et des Chênes »**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **I. Préambule**

Le revêtement du chemin de la Verne a subi, ces dernières années, passablement de travaux liés aux constructions nouvelles. Ceci, afin de les équiper conventionnellement des infrastructures nécessaires pour le bien-être de leurs propriétaires et locataires. En effet, des fouilles avaient été réalisées pour poser les conduites d'eau, d'électricité et de gaz.

Quant au chemin des chênes, celui-ci présente des affaissements à plusieurs endroits provenant du passage de divers véhicules lourds.

#### **II. Situation actuelle**

Les deux chemins concernés présentent, dans leur revêtement, des fissures et des affaissements importants. Cette situation demande que des travaux de remise en état soient effectués afin d'éviter une péjoration conséquente liée aux futures entrées d'eau qui pourraient survenir. Toutes les parcelles sur les tronçons concernés sont équipées et aucune nouvelle ouverture devrait survenir ces prochaines années. Nous précisons toutefois que ces travaux avaient fait l'objet d'une requête en fin d'année 2017. Cette remise en état est mentionnée dans le plan de législature.

#### **III. Détails du projet**

- Travaux de réfection du revêtement en enrobé de 7 cm d'épaisseur.
- Mise à niveau de la route par fraisage.
- Mise à niveau de grilles, capes de vannes, etc.
- Jointures et reprise des entrées privées si nécessaires
- Marquages et signalisations.
- Travaux de géomètre.

#### **IV. Financement**

Selon renseignements du fiduciaire et étant donné que nous ne modifions pas l'état actuel de la route, nous pouvons considérer que cela rentre dans la thématique de l'entretien et de ce fait, nous allons financer cet investissement sur le compte de fonctionnement afin de profiter des dépenses thématiques cantonales.

Remplacement du revêtement en enrobé	Frs.	167000.--
Signalisation et marquage au sol	Frs.	3000.--
Frais de géomètre	Frs.	3000.--
Divers et imprévus	Frs.	27000.--
<b>Total</b>	<b>Frs.</b>	<b>200000.--</b>
	<b>=====</b>	

#### **V. Conclusions**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité souhaite que le Conseil Général donne son accord à cet investissement.

La Municipalité propose que le Conseil Général prenne les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL GENERAL D HERMENCHES**

- Vu - le préavis de la Municipalité n° 07 / 2018 concernant cet objet,
- Vu - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour.

#### **DECIDE**

1. D'accorder un crédit d'investissement de Frs. 200'000.--.
2. De financer cet investissement sur le compte de fonctionnement afin de profiter des dépenses thématiques cantonales.
3. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, tout ou partie de cette somme.

**Municipalité d'Hermenches**

Sylvain Crausaz  
Syndic

Laetitia Déglon  
Secrétaire